

Pays de la Loire, Sarthe
Rouperroux-le-Coquet
l' Ardrillère

Ensemble d'édifices à cour commune, actuellement trois maisons

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72001542
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble d'édifices à cour commune
Destinations successives : maison
Parties constituantes non étudiées : maison, ferme, grange, étable, écurie, remise

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1835, B, 359-368 ; PCI . 010 ZD 6 à 9, 44-45

Historique

En 1763 le *lieu et bordage* de l'Ardrière est composé de trois bâtiments situés dans une cour avec puits *commun et mitoyen avec les voisins*. Les trois sont en pan-de-bois hourdé de torchis ou essenté de planches, sauf les pignons à cheminée construits en maçonnerie de moellons, et couverts de bardeaux et de tuiles. Le premier, situé au sud de la cour devant la mare, est qualifié de maison de maître distribuée en une pièce à cheminée et une ancienne chambre froide réaffectée en étable. Le second, à l'est, où loge le fermier, est distribué en une chambre à feu, chambre froide *dans laquelle est pratiquée une laiterie*, grange au bout du côté du nord et hangar pour retirer des seilles adossé à l'arrière. Le troisième est un toit à porcs. Les trois sont en mauvais état, en particulier la maison de maître qui semble désaffectée (cf. annexe). En 1835 le fonds est composé d'une cour commune entre quatre propriétaires différents, où sont construits cinq bâtiments divisés en quatre *maisons* et trois *bâtiments ruraux*. Après cette date, les bâtiments est et ouest sont agrandis, une grange est construite à l'ouest de la cour. Deux *bordages* et une *closierie* sont recensés en 1851 et une dizaine d'habitants dans les années suivantes. L'une des maisons au centre de la cour est déclarée démolie en 1855, l'autre en 1926. Synthèse L'ensemble décrit en 1763 n'est qu'une partie de l'écart (mention du *puits commun et mitoyen avec les voisins*) et a été divisé avant 1835. Il n'en subsiste probablement que le *logement du fermier*, qui peut correspondre au logis-grange-étable partiellement en pan-de-bois de la ferme II. Après 1763, l'élévation antérieure est reconstruite en maçonnerie de moellons et, après 1835, la laiterie est ajoutée à l'arrière et de nouvelles parties agricoles construites en maçonnerie ou sur poteaux en prolongement des anciennes. La modeste *maison de maître* décrite en 1763 occupait vraisemblablement l'emplacement du logis de la ferme III. Ce dernier est reconstruit après 1926 et remanié par la suite. La grange isolée en demi-briques peut dater de la seconde moitié du XIX^e siècle au plus tôt. La ferme I, absente de la description de 1763, est un logis simple, avec partie agricole en prolongement à l'est, construit avant 1835. Après 1835, l'étable en prolongement à l'ouest est ajoutée et la façade du logis reprise (corniche en briques).

Période(s) principale(s) : Temps modernes, 19^e siècle, 20^e siècle

Description

L'ensemble d'édifices à cour commune est aujourd'hui divisé en trois fonds. La Ferme I est composée d'un bâtiment à deux corps à comble à surcroît en maçonnerie enduite. Le premier est distribué en logis simple (corniche en briques) et partie agricoles remaniées, le second en étable-fenil. La Ferme II comprend deux bâtiments. Le premier, de près de 45

m de long, est formé de plusieurs corps accolés : logis simple avec laiterie en appentis à l'arrière, grange et étable ou cellier, étable-fenil et remise-écurie-fenil. Le logis, la grange et l'étable ou cellier sont en rez-de-chaussée et sont partie en pans-de-bois (élévation antérieure de la grange, remaniée, et élévations postérieures), partie en maçonnerie enduite (élévation antérieure du logis et laiterie). Les autres corps, à comble à surcroît, sont en maçonnerie enduite ou sur poteaux de bois essentés de planches (remise). La remise est partiellement couverte de tôles. Le second bâtiment est une petite partie agricole en pans-de-bois enduit. La ferme III est composée d'un logis à comble à surcroît très remanié couvert de tuiles mécaniques et d'une grange isolée construite en demi-briques (pavés ?) enduites.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; bois ; torchis ; brique ; enduit ; maçonnerie ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; pan de bois

Matériau(x) de couverture : tuile plate, tuile mécanique, tôle ondulée

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, comble à surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Sarthe, B 19, N° 764. **Minutes du greffe des experts de la Sénéchaussée. Visite et montrée du bordage de l'Ardrillère à Ruperroux.** 24 mai 1763.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 Mi 289/59. **Listes nominatives de la commune de Ruperroux-le-Coquet.** 1906-1936.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 Mi 289/134. **Listes nominatives de la commune de Ruperroux-le-Coquet.** An IV - 1901.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 263/13. **Matrice des propriétés foncières.** 1843-1913.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 263/15. **Matrice des propriétés bâties** 1882-1911.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 263/16. **Matrice des propriétés bâties** 1911-1933.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 263/12. **Eta de section (tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus).** 1842.

Documents figurés

- **Plan cadastral de la commune de Ruperroux.** 1835. (Archives départementales de la Sarthe ; PC 263/2 à 10).

Annexe 1

Visite des biens de Madame Leroy, demandé par son mari Jacques du Moulinet de la Fiseillière demeurant au mans, effectuée par Jean Gandouard, expert demeurant au Mans. 24 mai 1763.

Archives départementales de la Sarthe. B 19.

Lieu et bordage de L'Ardrière situé paroisse de Ruperroux, ou étant il a remarqué qu'il est composé de trois corps de bâtiments, dont le premier est une maison de maître situé au midy de la cour de trente et un pieds et demy de longueur sur vingt pieds deux pouces de largeur, distribué au rez de chaussée d'une chambre à feu, une étable au bout du côté du levant, grenier sur le tout, construit de charpente et terrasse à la réserve du pignon à cheminée qui est à mur et des murs de sousseulles et couvert de bardeau à deux égouts. Le second corps est situé au levant de la dite cour servant de logement au fermier de cinquante trois pieds de longueur sur dix sept pieds dix pouces de largeur, distribué au rez de chaussée d'une chambre à feu, four adossé au pignon au midy, couvert de bardeau en taupineau, une chambre froide servant de celier dans laquelle est pratiquée une laiterie, une grange au bout du côté du nord, grenier sur les dites chambres, ledit bâtiment construit de charpente et terrasse, à la réserve du pignon à cheminée qui est à murs et des murs de sousseulle et couvert les deux tiers en thuille et un tiers de bardeau à deux égouts. Le troisième et dernier corps sont les toits à porcs de dix pieds et demy de longueur sur six de largeur construit de charpente et planches et couvert de bardeaux à deux égouts.

Il se trouve un puit dans ladite cour commun et mitoyen avec le voisin tous lesdits bâtiments mesurés hors œuvre.

Faisant la visite singulière desdits bâtiments cy dessus dénommés avons premièrement remarqué qu'au premier corps servant de logement pour le maître l'aire de la chambre à feu n'est enfoncée que de terre à la réserve du foyer de la cheminée qui est carlé irrégulièrement de grand et petits pavés de terre cuite dont plusieurs sont cassés et écornés avec bourgeons maintenant à mortier, il n'y a point de carie de charpente au dit foyer mais seulement une bordure de pierre brute ainsi qu'à l'astre ou il se trouve aussi plusieurs pierres brutes, il faudrait faire au contre cœur quatre pieds carrés de pourfrits¹ et garniture

Le ventail de la porte sur la cour les porteurs sont un peu faibles et mangées par la rouille, au reste le dit ventail est garni de toutes ses ferrures nécessaires et d'une serrure montée en bois, le dit ventail est trop court cependant en état de service.

Au pan de bois sur ladite cour, les seuils en sont pourries, l'étaiche qui soutient la poutre se trouve aussi pourri dans le pied ce qui la fait surbaïsser et surplomber en sorte que cela a fait casser la sablière au dessus de la dite étaiche, laquelle sablière se trouve en outre pourrie ainsi que les colombes dudit pan de bois, poteaux d'huissierie et linteau de la porte, en sorte qu'il seroit nécessaire de démonter ledit pan de bois et de le remettre en chantier, et fournir les dites seuils, la sablière, receper et retailler la dite étaiche et les colombes, fournir aussi les poteaux d'huissierie et linteau de la dite porte et refaire les murs des sousseulles et un seuil à la dite porte.

Au pan de bois au derrière de la dite chambre, l'étaiche est aussi pourrie, dans le pied ce qui la fait baisser et a fait casser la sablière qui se trouve aussi pourrie de vétusté, les seuils sont aussi pourries de vétusté et par les injures de l'air ainsi que les colombes l'huissierie et linteau de la porte, en sorte qu'il seroit nécessaire de refaire ledit pan de bois et fournir une seuille de cinq pieds de longueur, l'autre seuille étant encore en état de service, un poteau d'huissierie et le linteau, trois colombes, fournir la sablière, receper et recevoir l'étaiche et un des poteaux d'huissierie et y mettre des dezes de pierre, receper et retailler le reste du colombage, refaire et relever le mur de sousseulles, fournir un seuil à la porte. Le ventail de la dite porte est au trois quarts pourri et usé de vétusté, les pentures en sont de peu de valeur étant trop courtes et mangées par la rouille, il n'y a pour ferrure de fermeture qu'un verrouil rond en dedans et un verrouil plat en dehors avec une main (?) restante (?).

Le pignon à cheminée n'est fait qu'à terre repourfrit et crepy à mortier de chaux et sable. Il faut faire à l'extérieur environ deux toises de pourfrit et garniture, et reprendre par sous œuvre le retour du côté de la masre ce qui fait un quart de toises de maçonnerie.

Le manteau et les courges² de la cheminée ont été fait de charpente qui est remplie d'aubier dont une des dites courges est d'une vieille pièce de charpente.

Au plancher supérieur la poutre se trouve pourrie et creuse dans ses portées et très endommagée dans toute sa longueur, les liens qui sont assemblés dans la dite poutre et dans les étaiches sont de très peu de valeur, ils ont quitté leurs assemblages et on a été obligé de mettre des coins dans les mortaises pour les retenir et les faire serrer. Les soliveaux sont pour la plus grande partie trop faibles, il s'en trouve un proche la porte qui est trop court, on a été obligé d'attacher un tasseau dans la chape seuille de la cloison de séparations pour soutenir la portée dudit soliveau. Le linteau à l'ouverture de trape se trouve fait d'une vieille pièce de charpente ou il y a plusieurs mortaises, tous les autres soliveaux sont un peu endommagés dans leurs portées cependant en état de service. Ledit plancher est enfoncé que de bindeau³ ou vieux merrain sur lequel a été fait un couray (?) par dessus, il seroit nécessaire de relever le dit plancher attendu qu'il se trouve concave dans le milieu au moyen de ce que la poutre et les étaiches ont surbaïssés et fournir tous les bindeaux nécessaires au déchet de ceux qui se trouveront hors d'état de service, refaire aussi toute la charge et couray (?) par dessus.

A la cloison de refend la seuille et la chape seuille se trouve endommagée, cependant encore de service ainsi que les colombes, le tout est au quart pourri de vétusté, la colombe à pied au milieu de la dite cloison est presque toute pourrie et hors d'état de service, la cloison se trouve du côté de l'étable, ce qui fait que les soliveaux du plancher de la susdite chambre se sont tirés hors de leurs portées. Il faut faire à la dite cloison à l'estimation d'une toise de torchis et deux toises d'enduit à l'intérieur de la chambre à feu, et du côté de l'étable regraisser environ deux toises de torchis. Faire au mur de sousseulle une toise et demie de pourfrit et garniture. Il y avoit autre fois une ouverture de porte dans la cloison

qui a été bouchée et a laquelle on a mis deux colombes qui sont à tenons et mortaises dans le seuil et cloué à paume sur le linter et garnie de torchis.

A la ditte étable au bout de la ditte chambre il se trouve à l'aire différentes concavités causées par les bestiaux servant aussi pour l'écoulement du suin (?) des fermiers par une ventouze percée dans le mur de sousseulle au derrière des dittes étables. A l'ouverture de porte le ventail est défectueux étant demy pourry de vétusté, les pentures trop faibles et mangées par la rouille et sont aussi trop courtes, néanmoins le tout encore en état de service.

Au pan de bois sur la ditte cour, l'étaiche à l'angle du pignon du côté de la maison se trouve totalement pourrie en sorte que les tenons de la seulle et chapeseulle étant sortie de leur mortaises a fait tirer le pan de bois et surplomber en dedans, les dittes seulle et chapeseulle ou sablière sont un peu endommagées et pourries de vétusté cependant en bon état de service. Les poteaux d'huissierie de la porte sont aussi très pourry dans le pied, il seroit nécessaire de les receper et recevoir avec des dez de pierre, les colombes sont aussi de peu de valeur en sorte qu'il faut en fournir quatre de neuves, il faut refaire le mur de sousseulle à terre recrépy à mortier de chaux et sable. Il n'y a point de seuil à la ditte porte qu'un morceau de charpente qui ne tient point en place, le linter est pourry et uzé cependant peut encore subsister.

Au pan de bois au derrière de la ditte étable, les deux étaiches se trouvent pourries, en sorte qu'il faut en fournir deux autres de chacune sept pieds de hauteur de dix et huit pouces d'écarrissage, receper et retailler les colombes, relever le mur de sousseulle et y faire environ une toise de pourfrit et garniture tant au dedans qu'au dehors et faire tous les torchis de la ditte cloison.

A la charpente du pignon du côté du levant trois seules se trouvent un peu endommagées et pourries d'aubour⁴ et de vétusté, il s'en trouve une qui est hors d'état de service, il seroit nécessaire de receper et recevoir huit colombes ou tournisses et une colombe à pied, refaire le mur de sousseulle et le relever suffisamment à proportion du recape des dittes colombes, le tirant au dessus de la ditte cloison se trouve totalement pourry et hors d'état de service.

Au plancher supérieur il se trouve un filet qui supporte les soliveaux du côté de la chambre à feu et sur lequel porte le poinçon de la ferme au dessus, qui est pourry d'aubour et est de très peu de valeur étant aussi un peu faible, il se trouve trois soliveaux bombés menaçant ruine, ce qui fait surbaïsser le plancher, deux autres soliveaux trop faibles et un autre pres à casser par un neud, au surplus un autre soliveau pourry et uzé de vétusté. Il faut refaire tous les torchis dudit plancher charge et couroy (?) par dessus. Pour monter au grenier ne se trouve qu'une échelle à bois rond, à l'ouverture de trape n'y a point de ventail et paroist n'y en avoir jamais eu.

A la charpente du comble, à la partie qui donne sur la chambre à feu, il se trouve un poinçon pourry dans le milieu à la ferme du côté de l'étable, et à l'autre ferme du côté de la cheminée il y a deux arbalestriers pourry et de nulle valeur, deux entrails aussi de peu de valeur cependant encore de service, le faïste et un rang de filière sont très endommagés et pourris de vétusté cependant peuvent encore servir, plus quinze chevrons qui sont hors d'état de service étant totalement pourry.

Et à la partie qui donne sur l'étable, le poinçon de la ferme à côté de la chambre à feu est totalement pourry de vétusté, les arbalestriers sont trop faibles pour leur longueur, il manque une jambette à un desdits arbalestriers.

A l'autre ferme qui est eperée d'arcelets sur la cour les deux arbalestriers sont plus qu'à demy pourry d'aubour, le poinçon est en bon état de service, les tournisses sont d'un très mauvais bois étant tout remply de flaches et de nœuds vicieux, une des dittes colombes a été coupée pour faire un passage pour entrer dans le grenier sur l'étable, le faïste et les filières se trouvent très endommagés de vétusté, lesquelles filières ont été faites de vieille pièce de charpente. Tous les chevrons sont trop faibles et trop courts ce qui vient du default de la charpente du pan de bois du rez de chaussée qui s'est dérangé et est hors de son aplomb, il est donc nécessaire de remettre la ditte charpente tant du rez de chaussée que du comble bien dans son aplomb et faire porter les dits chevrons en pas sur les sablières, tous les dits chevrons ne sont qu'à trois sous lattes, il faut refaire tout l'eper du dit pignon sur la cour et fournir tout l'arcelet neuf.

On observera que la ferme qui sépare les deux greniers était autre fois remplye de torchis, lesquels sont presque tous tombés et en place d'iceux on y a fait un eper d'arcelets qui est en bon état de service

La couverture contient à l'estimation de six millions de bardeau et quatre cent cinquante thuyes, duquel bardeau il se trouve trois mil huit cent quarante qui n'ont point été retourné et ne sont encore que gris particulièrement du côté du nord, et la partie du côté du midy est plus endommagée, et deux mil cent soixante qui ont été retourné et sont approchant des trois quarts uzés, le lattis est un peu clair et uzé, la ditte couverture est en état de service en y repictant (?) environ vingt thuyes et deux cent de bardeau, il paroist que ledit bardeau a été employé à neuf et retourné depuis environ douze à quinze ans.

Au second bâtiment qui sert de logement au fermier le ventail de la porte de la chambre à feu sur la cour est defectueux étant un peu pourry de vétusté cependant de service, les pentures en sont trop faibles et trop courtes, les gonds sont aussi uzés de vétusté, il se trouve garni d'une serrure plate avec sa clef.

Au pan de bois de face sur laditte cour l'étaiche à l'angle du pignon à cheminée est totalement pourrie et hors d'état de service, il faut en fournir une autre de huit à dix pouces d'écarrissage, la seulle est aussi très endommagée de vétusté, le tenon se trouve pourry dans la mortaise de la ditte étaiche, la sablière servant de chapeseulle sur le dit pan de bois est entièrement pourrie dans le bout du côté du dudit pignon à cheminée, toutes les colombes sont en très bon état de service quoy qu'elle soient anciennes et un peu défectueuses. L'étaiche qui sert de poteau d'huissierie à la susdite porte, et à la porte de la chambre froide est pourrie et fendue dans le hault et aussi pourrie dans le pied, l'autre poteau

d'huissierie de la susdite porte de la chambre à feu est aussy pourry et uzé de vétusté, il serait besoin de receper les dits poteaux d'huissierie et d'y mettre des dez de pierre.

Le seuil est un morceau de charpente qui ne tient point en place, le lintier est pourry de vétusté, il faut regraisser les torchis du dit pan de bois et refaire le mur des sousseulles à mortier de chaux et sable. A l'ouverture de porte sur le jardin, le ventail se trouve endommagé par les injures de l'air, il n'y a ny serrure ny verouil qu'un battant de fer, la seuille est pourrie et uzé de vétusté. Il faut refaire la pan de bois et fournir les seuilles qui se trouvent pourries, receper et retailier les colombes et la colombe a pied qui suporte la poutre et y mettre un dez de pierre dessous, receper et recevoir l'étache proche le pignon à cheminée, laquelle étache est fendue dans le hault, cependant pourra encore etre de service, receper et recevoir un des poteau d'huissierie de la ditte porte et y mettre un dez de pierre, l'autre poteau d'huissierie est de peu de valeur ainsy que le lintier au dessus de la ditte porte, cependant le tout est encore de service, la sablière est pourrie dans un des bouts neanmoins est encore de service, refaire le mur de sousseulle à mortier de terre, regarny et recrépy à mortier de chaux et sable. Il faut refaire le torchis de la ditte cloison attendu qu'il faut démonter le dit pan de bois.

Au pignon à cheminée, il faut qu'il soit reproufrir et recrépy, à l'extérieur et à l'intérieur y en faire environ deux toises, nous avons remarqué que ledit pignon est en surplomb en dehors, en sorte qu'il seroit presque nécessaire de l'étayer.

L'aire de la chambre à feu se trouve carrelée de petits pavets de terre cuites qui sont tous uzés, cassés, écornés en pièces et morceaux, il en manque environ un quart. Le foyer de la cheminée est également carrelé de petits pavets de terre cuite, lequel est sans carie de charpente, il faut faire au contre cœur de la cheminée quatre pieds quaré de pourfrit et garniture.

Au plancher supérieur la poutre est endommagée par des fentes cependant elle est en bon état de service, les soliveaux sont trop faible et pour la plus grande partie pourry d'aubourd et de vétusté.

Il faut faire tous les torchis dudit plancher, charger et (?) par dessus.

Au devant de la cheminée, il ne se trouve point de linsoir, les soliveaux sont engravés (?) dans le manteau. Les courges et le manteau de la ditte cheminée sont très anciennes, de façon qu'elles paraissent pourries dans leurs portées.

A la cloison de refente le ventail de la porte est de très peu de valeur, les pentures sont aussy de nul valeur étant cassées et mangées par la rouille, il y a une serrure à bosse audit ventail et sans clef. A la charpente de la ditte cloison la seuille et chapeuseille sont endommagées et pourries de vétusté cependant en état de service ainsy que toutes les colombes. Le poteau d'huissierie de la ditte porte de refente est tout pourry et hors d'état de service en sorte qu'il faut en fournir un autre de sept pieds de hauteur de neuf et six pouces d'équarissage. Le seuil de la ditte porte est un morceau de charpente qui ne tient point en place.

A la petite chambre froide ensuite. De la susdite le ventail de la porte sur la cour est sans ferrure de fermeture et parroist n'y en avoir jamais eu.

La charpente du pan de bois de face sur la cour se trouve demie pourrye par les injures de l'air, il y a deux colombes qui suportent les poutres et deux tournisses presque hors d'état de service. La seuille se trouve endommagée en dedans par un trou provenant de pourriture. Il faut faire au dit pan de bois une demie toise de torchis et regraisser le surplus tant en dedans qu'en dehors. La chapeuseille qui reigné tant sur le dit pan de bois de face que sur celui de la grange est en très bon état de service.

Au pan de bois au derrière de la ditte chambre, il faut fournir une seuille attendu que l'ancienne est pourrie, retailier et receper les colombes et étaiches qui suportent les poutres, remettre tout le dit pan de bois bien d'aplomb et remettre (?) la sablière attendu qu'elle est pourrie dans le bout du côté de la grange. Refaire le mur de sousseulle à mortier de terre, repourfrit à mortier de chaux et sable, et relever et refaire tous les torchis dudit pan de bois.

L'aire de la chambre n'est enfoncée que de terre à laquelle il s'y trouve plusieurs concavités qu'il faut raplanir.

La charpente de la laiterie est endommagée de vétusté cependant en bon état de service, il faut regraisser les torchis. Le ventail de la porte est uzé de vétusté.

Au plancher la poutre est pourrie d'aubourd cependant de service, spet soliveaux sont trop faibles et pouris d'aubourd cependant peuvent encore servir, les torchis sont en état de service en y mettant une charge suffisante.

A la cloison de refent d'entre la ditte chambre et la grange, il se trouve sept colombes et deux tournisses qui sont pourries de vétusté néanmoins encore de service. La seuille se trouve un peu endommagée cependant en très bon état de service, les torchis sont de nulle valeur en sorte qu'il faut les refaire. A la pointe dudit pan de bois, il se trouve une colombe et deux tournisses très defectueuses étant pourries d'aubourd, au reste la charpente est en très bon état de service. Il faut faire à la ditte ferme environ une toise de torchis.

Au pan de bois de face de la ditte grange sur la cour la charpente est en bon état, à la réserve de cinq colombes et quatre tournisses qui sont pourries de vétusté et l'étaiche à l'angle du pignon au nord aui est pourrie d'aubourd et fendue dans le hault et de peu de valeur cependant le tout est en état de service.

A l'ouverture de porte de la ditte grange, le ventail est brisé lequel est très ancien, il est garni d'une vieille serrure montée en bois avec sa clef, les pentures sont trop faibles ainsy que les gonds. Le seuil de la ditte porte est un vieux morceau de charpente de très peu de valeur et qui ne tient point en place, le lintier a été fait d'une vieille pièce de charpente qui est en état de service.

Au pan de bois au derrière de la ditte grange la charpente est en très bon état de service, à la réserve de sept colombes qui sont pourries d'aubourd, et de l'étaiche à l'angle du pignon qui est aussy pourrie d'aubourd et fendue toute au long, une autre étaiche proche le petit pan de mur qui a été faite dans une vieille pièce de charpente et qui est pourrie

d'aubourd et de vétusté cependant en état de service. Il se trouve une des seules aussi faite d'une vieille pièce de charpente qui est en très bon état de service. Au mur de sousseulle autour de la ditte grange et au petit pan de mur au derrière d'icelle proche la petite chambre froide, il faut faire comme à l'estimation de quatre toises de (?) et garniture, y compris un lézard à déchirer le dit pan de mur.

A la charpente du pignon au nord, quatre colombes, deux tournisses et un lien qui se trouvent endommagés et poury d'aubourd, la colombe à pied au milieu du dit pan de bois a été faite d'une vieille pièce de charpente et qui est cependant en bon état de service. La charpente à la pointe du pignon est en bon état de service.

A la ferme au milieu de la ditte grange les deux arbalestriers sont de très peu de valeur, étant fait de vieille pièce de charpente remplie de mortoiseure. A la charpente du comble les chevrons sont à quatre sous latte, ils se trouvent trop faibles pour leur longueur n'ayant dans leur plus grande partie que deux pouces et demy d'écarrissage, il se trouve un rang de filière de peu de valeur étant de vieille charpente pourie de vétusté et d'aubourd. A la charpente sur les susdites chambres les chevrons ne sont qu'à trois sous latte et sans contre latte, il s'en trouve onze de pouris et cassés ou rabouttés et non (?) sur la filière. Le faiste est poury dans le bout du côté de la cheminée, les filières sont aussi pourries de vétusté cependant en bon état de service.

A la ferme plainne entre les deux greniers les arbalestriers sont un peu endommagés de vétusté ainsy que le colombage de la ditte ferme néanmoins de tout en état de service, il y a une des dittes colombes et l'huissierie de la porte qui est de très peu de valeur, il n'y a point de ventail à l'ouverture de porte dans ladite ferme.

A l'ouverture de trape desdits greniers il n'y a aussi point ventail q'une clais de paille.

La couverture contient environ six mil cinq cent de thuille et quatre mil huit cent de bardeau, duquel bardeau il s'en trouve deux mil six cent qui a été retourné et qui est tout uzé, il est nécessaire de le fournir à neuf ce qui est très urgent et nécessaire et deux mil deux cent qui ont été employé neuf depuis cinq a six ans et qui ne sont encore que gris. Et pour al couverture de thuille elle sera remaniée à bout, il sera fourny à l'estimation de cinq cent de thuille toute la latte et le clou nécessaire tant pour la ditte couverture de thuille que pour la couverture de bardeau et deux enfaisteaux, il se trouve environ cinq cent de bardeau qui pourra etre retourné.

A la longère de derrière dudit bâtiment se trouve adossé un petit angard pour retirer des seilles dont la charpente est totalement pourie et hors d'état de service ainsy que la couverture et l'epert autour dudit angard.

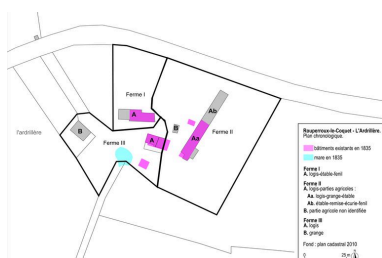
Le four est en état de service, cependant il s'y trouve plusieurs lézardes qu'il fault relire, al couverture est de vieil bardeau retourné qui est uzé.

Au toit à porcs la charpente est a demie pourie, il seroit necessaire pour rendre les dits toits à porcs en état de service de receper et recevoir les quatres étaches et y mettre des dez de pierre, fournir les poteaux d'huissierie et de faire de petits murs de sousseulle, rejoindre toutes les planches et en fournir les trois quarts de neuves au déchet, fournir les vantaux des portes remontés sur leurs anciennes ferrures, lesquels vantaux ne ferment qu'avec des chevilles de bois. Il faut fournir deux sablières et deux tirants attendu que les anciennes pièces sont pouries. La couverture contient sept cent cinquante bardeaux, tous lesquels ont été retournés et sont au trois quarts uzés et sont encore de service, il faut fournir une thuille faistière et recrester le tout.

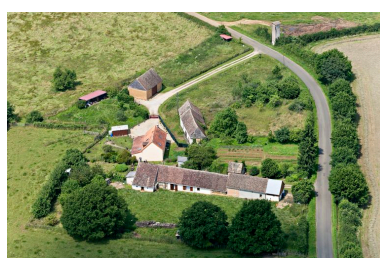
Au puits l'enchaintrure est toute pourie à la réserve d'un couplet qui est encore de service, au reste les deux poinçons et les liens sont encore de service ainsy que le rouet auquel il n'y a qu'une manivelle de bois.

La cour dudit leu est remplie de concavités de tems immémorial tant par raport aux fermiers que par raports à l'écoulement des eaux.

Illustrations



Plan chronologique
Dess. Julien Hardy
IVR52_20137200012NUDAB



Vue aérienne depuis l'est.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20137201308NUCA



Vue générale de la ferme I
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20117200689NUCA



Maison I
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20117200674NUCA



Grange de la ferme III
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20117200672NUCA



Détail du gros-œuvre de la grange
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20117200673NUCA

Dossiers liés

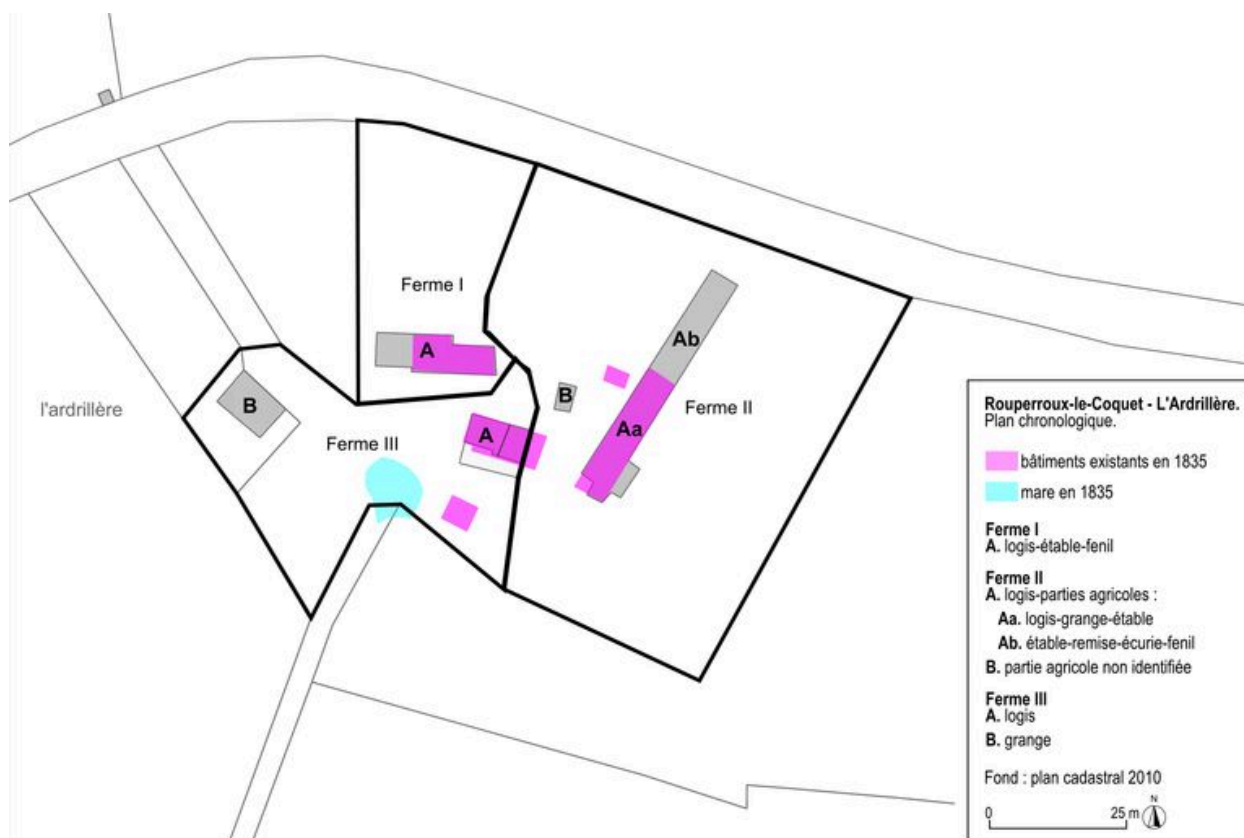
Dossiers de synthèse :

Ruperroux-le-Coquet, présentation de la commune (IA72001533) Pays de la Loire, Sarthe, Ruperroux-le-Coquet

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan chronologique

Référence du document reproduit :

- Fond : plan cadastral informatisé à jour pour 2010, section ZD (Source : direction générale des impôts cadastre). Fond : plan cadastral informatisé à jour pour 2010, section ZD (Source : direction générale des impôts cadastre).

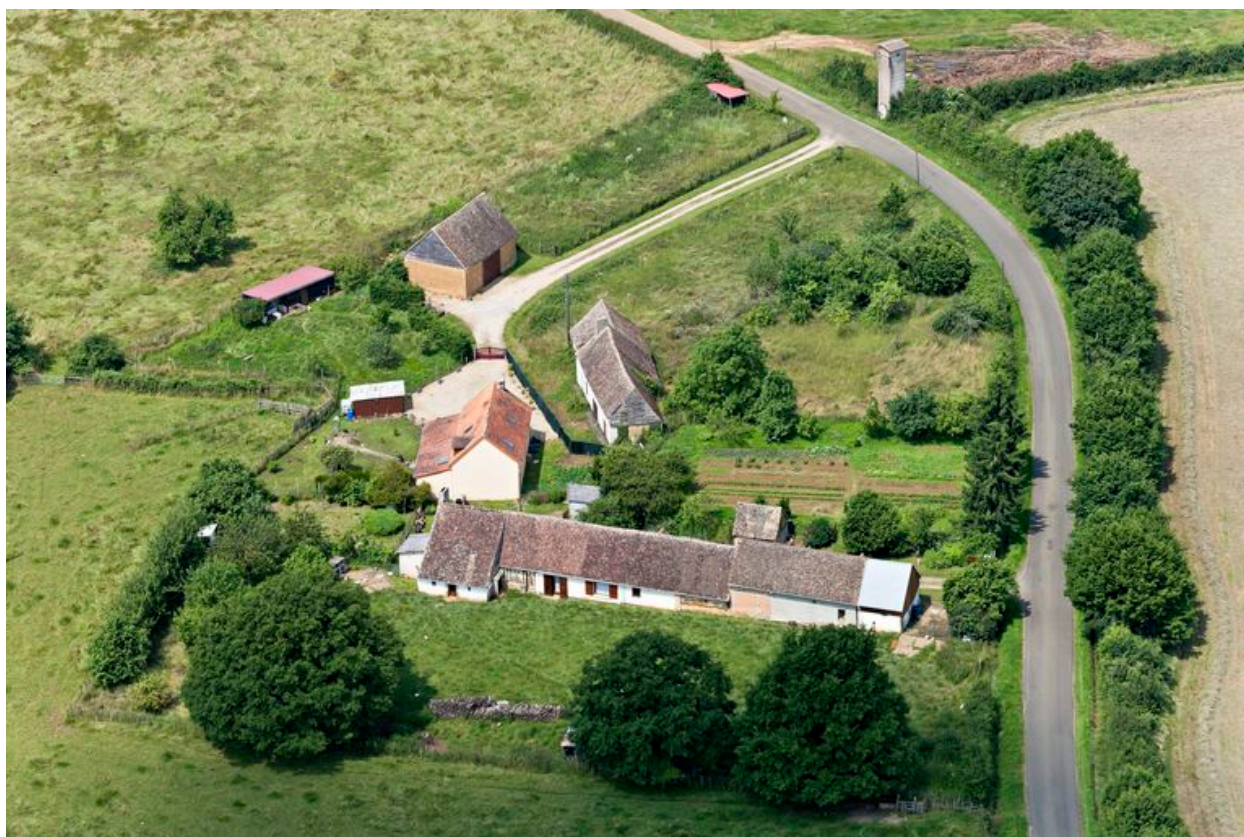
IVR52_20137200012NUDAB

Auteur de l'illustration : Julien Hardy

Technique de relevé : reprise de fond ;

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis l'est.

IVR52_20137201308NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la ferme I

IVR52_20117200689NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison I

IVR52_20117200674NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grange de la ferme III

IVR52_20117200672NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du gros-œuvre de la grange

IVR52_20117200673NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation